



LA GIPA 2008

Une aumône pour 8% des agents, une perte de pouvoir d'achat pour 100% des agents !

La garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) a été mise en place en 2008 par le gouvernement, d'abord, pour les agents qui ont perdu officiellement plus de 6% de pouvoir d'achat sur les 4 dernières années (2004 à 2007) parce qu'ils n'ont eu aucune évolution de carrière et de points d'indice.

Globalement, seuls 8% des agents de la DGFIP ont bénéficié de la GIPA 2008, qui est une simple compensation de la perte officielle de 6% de leur pouvoir d'achat sous forme d'une prime unique. Cette prime ne reflète pas la réalité de la perte de pouvoir d'achat de ces agents qui est largement supérieure. La GIPA est calculée sur l'inflation moyenne constatée entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2007, alors qu'un vrai rattrapage aurait dû être calculé sur une évolution mensuelle sur les 4 années. La GIPA sera sans effet sur le pouvoir d'achat pour les années suivantes puisqu'il n'y a évolution ni du nombre de points d'indice, ni de la valeur de ce point. Il s'agit d'une prime, aumône pour 4 années, non pérenne qui ne sera pas prise en compte pour la pension. Par contre, la GIPA subira la cotisation au régime additionnel de la fonction publique (RAFP) qui est un fond de pension obligatoire, avec tous les risques connus de ce système quand la bourse s'effondre.

Avec la GIPA l'Etat employeur reconnaît implicitement que les agents ont subi sur les 4 dernières années une perte de pouvoir d'achat de plus de 6%, qui est encore aggravée avec l'inflation de 2008 comparée aux 0,8% de « revalorisation » du point d'indice pour cette même année. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, entre l'inflation, les restructurations et la fusion, le passif du pouvoir d'achat des agents ne fait que s'alourdir.

BILAN DU VERSEMENT DE LA GIPA A LA DGFIP (décembre 2008)

AGENTS CONCERNES	EFFECTIFS TOTAL au 31-12-2007	NBRE DE BENEFICIAIRES	BENEFICIAIRES EN %	MONTANT MOYEN
TITULAIRES				
CAT A	30 132	5 114	17%	729
CAT B	42 681	4 411	10%	773
CAT C	52 093	757	1%	52
SOUS TOTAL	124 906	10 282	8%	698
NON TITULAIRES				
ASSIMILES CAT A	95	9	9%	543
ASSIMILES CAT B	32	1	3%	879
ASSIMILES CAT C	2 095	87	4%	290
SOUS TOTAL	2 222	97	4%	319
TOTAL	127 128	10 379	8%	694